

Fondation   
Vaudoise de   
Probation 

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
2022**



# Sommaire

---

**Message de la Présidente** par Muriel Epard 5

---

**Le Conseil de fondation** 6

---

**L'équipe de direction** 6

---

**Les collaboratrices et les collaborateurs** au 1<sup>er</sup> juillet 2023 7

---

**Rapport 2022** par François Grivat 8

---

**Compte de résultat** de l'exercice arrêté au 31 décembre 12

---

**Statistiques** selon secteurs d'activité 13

---



## Message de la Présidente 2022

---

La vie ayant repris son cours, après les années COVID, la FVP a pu faire face à ses tâches dans des conditions redevenues normales, ce qui a entraîné dans certains domaines une augmentation des activités.

La FVP s'est également vue attribuer de nouvelles responsabilités. Notamment, elle a été chargée depuis janvier 2022 de la surveillance électronique des mesures d'éloignement prises sur le plan civil dans les cas de violences domestiques. Si cette nouvelle activité a démarré très timidement, elle est certainement appelée à se développer lorsque son utilité sera connue.

Depuis juin 2022, les agentes et agents de probation de la FVP interviennent également dans l'établissement du Simplon pour le suivi des personnes détenues pouvant bénéficier d'un élargissement de leur exécution de peine sous le régime du travail externe ou du travail et logement externes.

Il est important de relever l'aboutissement en fin d'année 2022 de la phase pilote du projet « Objectif Désistance », qui a impliqué les 7 cantons latins. Ce projet, dans un premier temps fraîchement accueilli dans le canton de Vaud, a fait ses preuves et a été pérennisé dans le cadre du Concordat latin sur l'exécution des peines et des mesures.

Il convient de mentionner le départ à la retraite de M. Ugo Mora qui aura marqué l'institution par sa grande expérience dans le domaine du travail social et de l'exécution des peines. En particulier, il a œuvré au cours des 4 dernières années, en faveur du projet pilote en tant que coordinateur animateur. Nous le remercions vivement pour son bel engagement et lui souhaitons une excellente retraite, bien méritée.

Outre leur activité ordinaire, les collaboratrices et collaborateurs de la FVP ont participé à plusieurs groupes de travail. Ils ont eu l'occasion de présenter à diverses reprises, les activités de la FVP et ainsi développer en collaboration avec nos partenaires, une prise en charge interdisciplinaire.

Cet engagement doit particulièrement être salué dans la mesure où il s'est effectué dans un environnement insécurisant. En effet, l'étude sur l'intégration de la FVP au sein de l'Administration cantonale vaudoise est toujours en cours et à ce jour, nous ignorons tout du sort qui sera réservé à la Fondation. Cette incertitude pèse naturellement sur les collaboratrices et collaborateurs qui ignorent quel sera leur futur professionnel, avec le risque de perdre de précieuses compétences métiers.

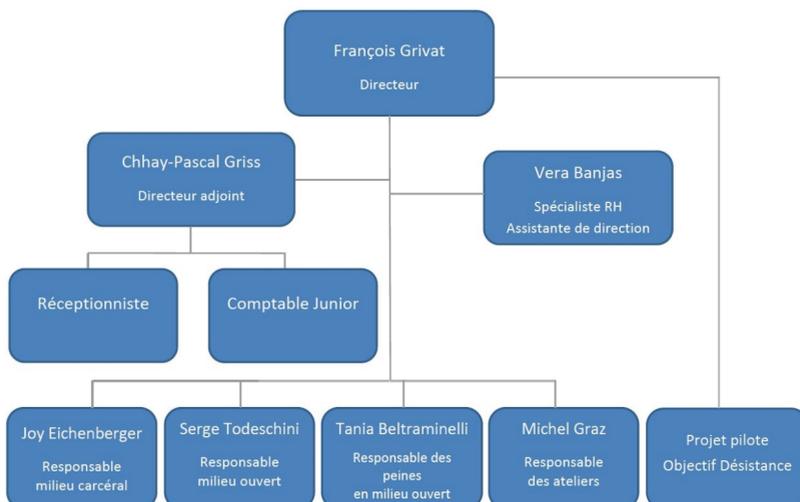
Cette interrogation est plus largement partagée. La FVP fonctionne, à notre connaissance, à l'entière satisfaction de ses partenaires et de ses prestataires depuis plus de 150 ans. Une telle intégration serait très coûteuse en termes de ressources financières et humaines sans parler de la prise de risque que représenterait ce changement. Il serait souhaitable que des améliorations, mises également en évidence par la FVP depuis plusieurs années, soient amenées par une solution moins radicale. La FVP mettra tout en œuvre afin de garantir une issue favorable à toutes les parties dans cette situation et nous espérons que l'année 2023 sera porteuse de bonnes nouvelles.

**Muriel Epard**  
Présidente

## Le Conseil de fondation (situation au 1<sup>er</sup> juillet 2023)

EPARD Muriel	Ancienne Présidente du Tribunal cantonal	<b>Bureau</b> Présidente Vice-président Secrétaire Trésorier
BROSSARD Raphaël	Chef du Service pénitentiaire	
AESCHLIMANN Patricia	Présidente du Tribunal des mesures de contrainte et d'application des peines	
SPAGNOLO Antonello	Responsable de la Direction de l'insertion et des solidarités	
KALTENRIEDER Eric	Procureur général	<b>Membres de droit</b>
AUBERSON Patrick	Premier Président du Tribunal des mineurs	
VISCARDI Alexandre	Chef de l'Office d'exécution des peines	
MONNAT Martine	Ancienne Médecin cantonal adjoint, section addictologie, service de psychiatrie communautaire (CHUV)	<b>Autres membres</b>
BULA Sylvie	Commandante de la Police cantonale vaudoise	
BENEDICT Jérôme	Avocat	
CHEVALLEY Christine	Syndique de Veytaux, représentante de l'Union des communes vaudoises	
GUIGNARD Gilles	Notaire	
TÉSAURY Donovan	Président du Tribunal d'arrondissement du Nord Vaudois	

## L'équipe de direction (situation au 1<sup>er</sup> juillet 2023)



ANDERES Nassera  
ANDRE Olivier  
CLOT Sébastien  
FELICETTI Vanessa  
GREMION Charlotte  
LAUENER Olivia  
MOSER Kevin  
OGET Audrey

LA ROSA Elisabeth, référente technique et métier  
MANCINI Sabrina  
PRIMIANO Nadia, formatrice  
ROSSI Susana

ANTONETTI Christelle  
BESSON Martial  
FAVRE Caroline  
GAGNAUX Sébastien  
MARTIN Meryl  
PRESTIPINO Renzo  
SCALFO Amélie

MANINI Christophe  
RACINE BAPTISTA Aude  
STOECKLI Marc-Henri

CORBAZ-NICORA Tiziana  
DORTHE Clémence  
GENOUD Stéphane  
JORDAN Salome  
MELI Alessio

ANDRE Corinne

GOLAY Daniel  
KAESLIN Etienne  
PASCHOUD Fabrice  
PEER Thierry

CAMPISTOL Claudia  
FELICIONI CORTI Alessandra  
ORIENT Andrée  
PAPASIDERO Rosaria  
SCHIRINZI Laura

DA CUNHA Lucia  
VON ALLMEN Claude

## Secteur milieu carcéral

Agent-e-s de probation

Gestionnaires socio-administratifs-ves

## Secteur milieu ouvert

Agent-e-s de probation

Gestionnaires socio-administratifs-ves

## Secteur des peines en milieu ouvert

Agent-e-s de probation

Gestionnaire socio-administrative

## Secteur des ateliers (ATIG – ATM)

Collaborateurs-trices sociaux

## Projet Pilote Objectif Désistance

Coordinateurs-trices-animateurs-trices

Secrétaire générale du projet

## Fonctions institutionnelles

Comptable junior  
Réceptionniste

Les premiers mots de ce rapport s'adressent à toutes les collaboratrices et les collaborateurs de la Fondation vaudoise de probation afin de les remercier pour la qualité des prestations qu'ils fournissent au quotidien, en particulier leur engagement professionnel appliqué et dévoué favorisant un climat de travail institutionnel propice à la réalisation de notre mission de prévention de la récidive et d'insertion sociale des personnes judiciarisées. La direction est particulièrement reconnaissante du travail accompli par l'ensemble de son personnel, du niveau de professionnalisme élevé malgré les incertitudes liées à l'étude de faisabilité. Ces remerciements s'adressent également aux partenaires de la FVP pour leur collaboration et bien évidemment aux membres du Conseil de fondation ainsi qu'au Bureau pour son précieux soutien et la confiance accordée à la direction.

### **Survол des diverses activités des secteurs de la Fondation**

L'augmentation de la charge de travail constatée en 2021, notamment liée aux tâches administratives s'est confirmée avec la hausse relativement importante du nombre de dossiers traités faisant l'objet d'une intervention du Revenu d'insertion (RI)<sup>1</sup>. En conséquence, des ressources humaines supplémentaires ont pu être temporairement engagées, afin de renforcer le secteur administratif du milieu carcéral.

Par ailleurs, il est relevé que le nombre de conduites socio-thérapeutiques accompagnées par les agentes et les agents de probation dans les établissements de détention avant jugement est en constante augmentation. En 2020, seul 9 conduites avaient été réalisées alors que ce chiffre est passé à 11 en 2021 pour finalement doubler en 2022, avec 18 conduites effectuées sur l'année. Le nombre d'entretiens a également augmenté passant de 3'828 à 4'300. Ceci s'explique en partie par la levée de l'intégralité des mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID-19 durant le premier trimestre de l'année, ainsi que du flux des détenus des établissements pénitentiaires.

A la demande du Service pénitentiaire, les agentes et agents de probation du secteur milieu ouvert interviennent depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 à l'établissement du Simplon. En complémentarité à l'assistance sociale dispensée par le SPEN, la FVP est chargée du suivi des personnes condamnées en exécution de peine sous le régime du travail externe ou du travail et logement externes avec pour objectif principal de prévenir la récidive dans le cadre d'une phase d'élargissement de la détention jusqu'à la libération de la personne détenue.

Dans l'optique du renforcement de la connaissance du réseau social vaudois, les agentes et agents de probation ont eu l'opportunité, dans le courant de l'année 2022, de rencontrer les intervenantes et intervenants de l'Unité socio-éducative du CHUV, de participer au forum des mesures d'insertion sociale au Centre de Congrès de Beaulieu à Lausanne, organisé par la Direction de l'insertion et des solidarités, ainsi que visiter les Ateliers Olbis et de prendre part à une présentation de l'Office AI du programme « Andiamo », visant un soutien de l'insertion des jeunes adultes (moins de 25 ans) dans le monde du travail. Ils se sont également rendus à la journée annuelle du réseau vaudois de lutte contre la violence domestique, consacrée au thème « Auteur-e-s de violence au sein du couple : état

---

<sup>1</sup> Entre 2020 et 2021 (+ 21.66%) avec 186 dossiers ayant bénéficié d'une prise en charge liée au Revenu d'insertion en 2022 (+ 18.47 % par rapport à 2020)

des lieux et perspectives ». D'autre part et dans le but de partager en réseau le suivi des situations communes, les agentes et agents de probation poursuivent toujours sur une base trimestrielle, des rencontres avec les intervenantes et intervenants du Service de médecine et de psychiatrie pénitentiaire de la consultation ambulatoire Claude Balier.

Dans le cadre des ateliers de la FVP situés à Carrouge-Mézières et plus particulièrement des prestations personnelles exécutées à l'atelier pour mineurs (ATM), il est relevé la réalisation d'un sous-projet lié à Objectif Désistance (OD) en collaboration avec l'Ordre judiciaire vaudois quant à l'élaboration d'un programme préventif mené avec succès entre l'agente et l'agent de probation, le responsable de l'ATM, les éducatrices et éducateurs du Tribunal des mineurs, avec le concours des coordinatrices animatrices et coordinateurs animateurs du projet OD, intitulé : « Dialogue entre les mineurs condamnés par le Tribunal des mineurs et des probationnaires désistants ».

Concernant l'atelier TIG, nous constatons une baisse des heures effectuées en rapport à l'année 2021 avec cependant un nombre de placements en augmentation. Ces chiffres s'expliquent essentiellement par un retour à la normale après la période du COVID. En plus des travaux courants forestiers et d'aménagement du territoire sous mandat des communes, il est relevé notamment des tâches accomplies dans le cadre du 56<sup>ème</sup> Tir cantonal vaudois à Payerne, ainsi que pour la remise en état du Sentier du vallon de la Morges, à quelques pas du centre-ville de la commune de Morges.

En dehors des placements TIG à l'atelier de la FVP (54%), un réseau d'organismes d'utilité publique à disposition des agentes et agents de probation couvre toujours les besoins sur l'ensemble du territoire vaudois, offrant ainsi une variété d'activités pouvant être ajustées selon un programme adapté aux différentes situations des personnes condamnées.

Concernant l'exécution des peines en milieu ouvert, il est constaté une certaine régularité dans le canton de Vaud depuis quelques années avec une moyenne d'environ 190 TIG<sup>2</sup> prononcés par année par l'Office de l'exécution des peines pour quelques 7'300 jours de détention accomplis. S'agissant de la SE<sup>3</sup>, la moyenne annuelle se situe aux alentours de 110 octrois pour environ 9'200 jours de détention accomplis sous ce régime.

A la demande du Service pénitentiaire, sous l'autorité de l'Ordre judiciaire vaudois et en collaboration avec le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes, la FVP est en charge depuis le mois de janvier 2022 de la mise en œuvre de la Surveillance électronique dans le cadre des mesures civiles et de lutte contre la violence domestique ou de harcèlement. Nous relevons un démarrage timide au niveau Suisse avec une seule et unique mesure de cette surveillance prononcée sur tout le territoire national l'année dernière par le Tribunal civil de Lausanne. A ce jour, le canton de Vaud compte 4 mesures depuis le début 2023.

Également, en vue d'une application de la SE dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et l'hoooliganisme, notre fondation est invitée sous autorité de la Police cantonale à participer au projet destiné à la mise en œuvre de mesures policières sous ce même type de surveillance électronique.

---

<sup>2</sup> Peines privatives de liberté inférieures ou égales à 180 jours

<sup>3</sup> Peines privatives de liberté de 20 jours à 12 mois

## **L'issue du projet pilote « Objectif désistance »**

L'année 2022 fut spécialement marquée par la fin de la phase pilote du projet Objectif désistance (OD) conduit par la Commission latine de Probation, organe du Concordat latin sur l'exécution des peines privatives de liberté et des mesures.

Ce projet, mené depuis le mois de février 2019 et sous contrôle de l'Office fédéral de la justice (OFJ), a impliqué les 7 cantons du Concordat latin sur une période de 4 ans, ainsi qu'une cinquantaine de collaboratrices et collaborateurs des entités cantonales et plus de 500 personnes condamnées sous mandat d'assistance de probation. Ce projet pilote a poursuivi avec succès l'objectif d'une insertion sociale des personnes sous mandat d'assistance de probation par le désengagement de conduites délinquantes et une réappropriation d'une identité conventionnelle.

Évalué par l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne, les résultats probants puisqu'ils révèlent des tendances positives chez les probationnaires du groupe expérimental par une absence de récidive chez les primo-délinquants, ainsi qu'une tendance à un désengagement progressif de la récidive pour les multirécidivistes après 18 mois d'assistance de probation.

La stratégie de co-construction et d'une approche participative sur laquelle s'est fondée le déploiement du projet, les formations spécifiques, l'élaboration d'un guide référentiel<sup>4</sup> lié à l'application de la désistance sur le terrain ont été une réussite permettant d'aller au-delà des différences de profil des agentes et agents de probation, de l'organisation structurelles des entités, ainsi que des cultures institutionnelles cantonales. Les probationnaires ont également été associés aux réflexions ainsi qu'aux échanges durant les ateliers de formation.

À l'issue de ces quatre années du projet pilote et à la suite à l'approbation de l'OFJ<sup>5</sup>, les enjeux principaux se rapportent à la décision de pérennisation de la Conférence latine des cheffes et chefs de département de justice et police, en particulier au développement d'OD au sein du Concordat latin par une implémentation de ses principes déjà en détention, ainsi qu'auprès du plus grand nombre de professionnelles et professionnels, d'institutions et d'entités cantonales.

## **L'année institutionnelle FVP**

Dans le cadre de nos divers partenariats, nous nous plaisons à relever la poursuite de notre collaboration dans le cadre de la formation sociale supérieure par une présentation des prestations liées à l'assistance de probation aux étudiants de la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne (HETSL) dans le cadre du module traitant du « champ pénal », intégré au cursus de formation. Par ailleurs et en sa qualité de partenaire SPEN, la FVP prend part chaque année à la formation cantonale interne dispensée aux nouvelles agentes et aux nouveaux agents de détention du canton de Vaud.

---

<sup>4</sup> Savoir, savoir-être et savoir-faire : réflexions participatives de la probation en Suisse latine (CLP, 2023)

<sup>5</sup> Rapports finaux peuvent être consultés sur le site de l'administration suisse/OFJ /projets pilote achevés ou de la probation-vd.ch

La FVP a participé à divers groupes de travail en relation au « Concept stratégie de Réinsertion des personnes détenues » du Service pénitentiaire et sera directement impliquée dans l'application du concept en cours de développement.

La FVP a pris place l'année dernière à une participation active dans le cadre d'un projet de recherche mené par l'HESTL, portant sur le vécu de la probation, intitulée « une analyse comparative de l'expérience des personnes en libération conditionnelle, astreintes à un suivi probatoire en Suisse romande et alémanique »<sup>6</sup>.

Nous relevons également diverses rencontres et échanges entre les collaboratrices et collaborateurs des secteurs de l'Office de l'exécution des peines et de la FVP au but d'une meilleure compréhension des rôles respectifs et du renforcement de la collaboration interdisciplinaire.

Sur le plan du personnel FVP et des conditions de travail, l'organisation d'une conférence sur le thème du « burnout » animée par Mme Nadia Droz, Psychologue FSP a permis à la direction, en collaboration avec la Commission du personnel, d'aménager de nouvelles mesures de santé et sécurité au travail dont notamment de mettre en œuvre un nouveau contrat cadre de management de santé en entreprise.

Je souhaite terminer ce rapport en remerciant encore une fois toutes les personnes qui contribuent de près ou de loin, au quotidien ou de manière ponctuelle, à la réalisation de la mission de la FVP.

**François Grivat**  
Directeur

---

<sup>6</sup> Cf Prison-info ; la revue de l'exécution des peines et mesures 1/2023

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE		2022	2021
	Annexe	CHF	CHF
<b>PRODUITS</b>			
Contributions des communes		95 095,10	92 272,60
Facturation Tribunal des Mineurs		132 510,82	152 451,25
Facturation Atelier TIG		75 094,05	52 310,00
Facturation Projet pilote	11	260 498,45	215 685,05
Total produits d'exploitation		563 198,42	512 718,90
Subvention du Service pénitentiaire		3 865 285,02	3 794 649,74
Subvention de la Direction générale de la cohésion sociale		606 937,43	596 658,51
Total produits étatiques		4 472 222,45	4 391 308,25
<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>5 035 420,87</b>	<b>4 904 027,15</b>
<b>CHARGES</b>			
Charges de personnel, net		(4 388 553,05)	(4 243 549,85)
Frais généraux du personnel		(82 426,23)	(55 500,60)
Frais de locaux, d'énergie et d'entretien		(273 051,22)	(276 061,82)
Frais administratifs		(111 959,40)	(97 680,14)
Frais d'exploitation		(184 054,34)	(223 159,50)
Frais d'informatique		(14 283,97)	(7 946,22)
Total frais de fonctionnement		(665 775,16)	(660 348,28)
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>(5 054 328,21)</b>	<b>(4 903 898,13)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT</b>		<b>(18 907,34)</b>	<b>129,02</b>
<b>REVENU D'INSERTION</b>			
Avance du Revenu d'insertion		0,00	242 487,90
Revenu d'insertion versé		0,00	(242 487,90)
<b>RESULTAT REVENU D'INSERTION</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>ACTIVITES NON SUBVENTIONNEES</b>			
Charges de personnel - projet pilote	11	(29 435,00)	(25 632,80)
Perte sur prêts de secours et aides aux personnes		(4 655,00)	(6 381,15)
<b>RESULTAT ACTIVITES NON SUBVENTIONNEES</b>		<b>(34 090,00)</b>	<b>(32 013,95)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			
Charges financières		(3 125,33)	(2 020,67)
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(3 125,33)</b>	<b>(2 020,67)</b>
<b>RESULTAT HORS EXPLOITATION</b>			
Revenus d'immeuble		251 100,00	293 427,00
Charges d'immeuble		(140 538,76)	(145 730,39)
Résultat immeuble		110 561,24	147 696,61
<b>RESULTAT HORS EXPLOITATION</b>		<b>110 561,24</b>	<b>147 696,61</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL, UNIQUE OU HORS PERIODE</b>			
Produits exceptionnels, uniques ou hors période, net	12	22 032,67	1 891,65
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL, UNIQUE OU HORS PERIODE</b>		<b>22 032,67</b>	<b>1 891,65</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (AVANT REPARTITION)</b>	16	<b>76 471,24</b>	<b>115 682,66</b>

# Statistiques

## Secteur milieu ouvert 31.12.2022    31.12.2021

Suivis en cours :

Assistance de probation (art. 93 CP)	231	228
Mesures de substitution (art. 237 CPP)	10	8
Accompagnement selon art.29 al.3 et 35al. 2 DPMIn	6	4
Sans mandat	13	15

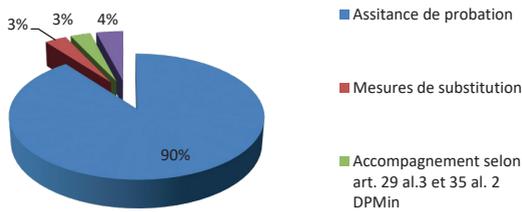
Suivis terminés :

Avec mandat	132	137
Sans mandat	3	2

**Total dossiers** **395**    **394**

Nb d'entretiens réalisés	2 368	2 366
Nb de réseaux	227	227
Nb de visites à domicile	60	57

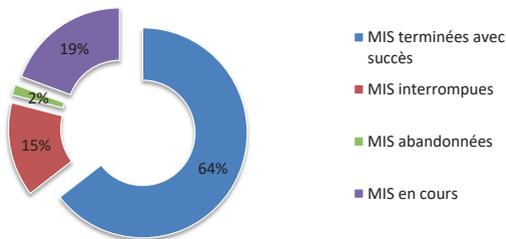
Répartition dossiers selon statut en 2022



## Mesures d'insertion sociale (MIS) 31.12.2022    31.12.2021

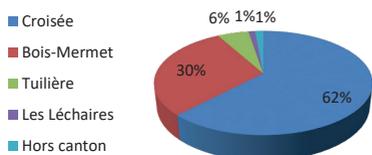
Candidats	62	60
-----------	----	----

Répartition MIS en 2022



<b>Secteur milieu carcéral</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Suivis en cours	448	440
Suivis terminés	655	766
<b>Total dossiers</b>	<b>1 103</b>	<b>1 206</b>
Nb de bilans initiaux	643	704
Nb d'entretiens réalisés	4 300	3 828

Répartition dossiers selon les établissements en 2022



Répartition dossiers selon régime en 2022



<b>Secteur des peines en milieu ouvert</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
<b>Surveillance électronique (SE)</b>		
Nb d'octroi par l'OEP	120	118
Nb de peines exécutées	125	121
Nb de dossiers avec contrôles spécifiques (alcool, stupéfiants)	20	19
Nb de refus - conditions non remplies	19	21
Nb de révocations de régime	8	4
Nb de jours effectués	9 455	9 996
<b>Travail d'intérêts général (TIG)</b>		
Nb d'octroi par L'OEP	185	191
Nb de peines exécutées	166	163
Nb de placements	240	136
Nb de révocations de régime	42	37
Total des heures TIG effectuées	25 286	27 423

<b>Secteur des ateliers</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
<b>Atelier de travail d'intérêt général (ATIG)</b>		
Heures effectuées	10'511 (42%)	13'660 (50%)
Placements à l'Atelier TIG	130 (54%)	84 (62%)
<b>Atelier pour mineurs (ATM)</b>		
Demi-journées effectuées	585	544



Fondation  
Vaudoise de  
Probation 

Fondation vaudoise de probation  
Ch. des Croisettes 28  
Case postale 85  
1066 Epalinges

Tél. +41 (0)21 321 48 00

[www.probation-vd.ch](http://www.probation-vd.ch)

Fondation vaudoise de probation  
Epalinges  
CCP CH65 0900 0000 3032 3